



Association Nationale de lutte contre la Précarité, l'Exclusion et le Chômage

Le recyclage des cartouches d'encre avec l'ANPEC

Ne jetez plus vos cartouches vides à la poubelle !

1 cartouche usagée = 1 don pour l'ANPEC

Soutenez l'ANPEC tout en faisant un geste écologique

Le saviez-vous ?

En Europe, plus de 350 millions de cartouches d'impression sont utilisées chaque année, dont plus de 40 millions pour la France. Les cartouches usagées sont composées de matériaux à risque pour l'environnement car elles contiennent des résidus d'encre, du plastique non biodégradable, de l'oxyde de fer et de l'aluminium... En abandonnant ces matériaux enfouis sous la terre, la pollution s'aggrave considérablement.

Envoyez-les à l'association:

**ANPEC - Siège Social - 21 Rue Michel Bernard
11600 MALVES-EN-MINERVOIS**

Tél : 09.77.34.60.51 - Email: direction@anpec.net
SIRET : 48277265400018 - APE : 913E- Déclaration Préfecture le 20/05/05 N° 0111010590
Journal Officiel : Activité(s) : Social N° 20050027 CNIL sous le n° 1112878

Site Internet: <http://www.anpec.fr>

Pour savoir si vos cartouches d'origines sont recyclables, il vous suffit de consulter la liste des produits concernés, ci-dessous:

Cette liste peut varier selon le nombre de nos partenaires, elle est remise à jour régulièrement.

CARTOUCHES D'ORIGINES UNIQUEMENT

avec protection si possible

MARQUE CODE FOURNISSEUR

CANON - BC 02 - BC 05 - BC/BX20 - BX3 - CL 38 - CL 41 - CL 51 - CL 52 - PG 37 - PG 40 - PG50 -

DELL - Tous modèles

HP - HP N°15 - N°17 - N°20 - N°21 - N°22 - N°23 - N°26 - N°27 - N°28 - N°29 - N°56 - N°57 - N°78 - N° 110 - N°300 - N°300 XL - N°336 - N°337 - N°338 - N°339 - N°342 - N°343 - N°344 - N°348 - N°350 - N°350 XL - N°351 - N°351 XL - N°901 - N°901 XL

LEXMARK - N°1 - N°2 - N°14 - N°15 - N°16 - N°23 - N°24 - N°26 - N°28 - N°29 - N°31 - N°32 - N°33 - N°34 - N°35 - N°36 - N°37 - N°41 - N°42 - N°43 - N°44 - N°50 - N°60 - N°70 - N°71 - N°75 - N°80 - N°82 - N°83 -

OLIVETTI - JP150 - FJ31 -

SAMSUNG - FAX INK-M40

Sur demande préalable, possibilité de remboursement des frais de port à partir de 50 cartouches envoyées sur la base du tarif Colissimo de la Poste uniquement pour les cartouches figurant sur la liste ci-dessous:

MARQUE CODE FOURNISSEUR

CANON - BC 05 - BX3 - CL 38 - CL 41 - CL 51 - PG 37 - PG 40 - PG50 -

HP - N°17 - N°21 - N°22 - N°23 - N°27 - N°28 - N°57 - N°78 - N° 110 - N°300 - N°300 XL - N°336 - N°337 - N°338 - N°342 - N°343 - N°344 - N°348 - N°350 - N°350 XL - N°351 - N°351 XL - N°901 - N°901 XL

LEXMARK - N°2 - N°14 - N°15 - N°16 - N°23 - N°24 - N°26 - N°28 - N°29 - N°31 - N°32 - N°33 - N°34 - N°35 - N°36 - N°37 - N°41 - N°42 - N°43 - N°44 - N°70 - N°71 - N°75 - N°82 - N°83 -

OLIVETTI - JP150 - FJ31 -

MERCI D'AVANCE

POUR VOTRE SOLIDARITÉ ET VOTRE GÉNÉROSITÉ

